

Logement insalubre, moisissure dans toute la maison meuble...

Par sabrinaraymond, le 29/12/2013 à 20:10

bonjour jai entamé une procedure sur le site justice en ligne.com car nous signalons depuis 1 an et demi a notre agence immobiliere quil y a de la moisissure dans la maison il nous reponde a chaque fois que le proprietaire ne veut rien faire hors depuis que nous avons fais la mise en demeure notre proprietaire cest rendu a la maison nous disant que l'agence ne l'a jamais prevenu de ce probléme. le probléme cest que nous avons perdu tous nos meubles tous est moisi!! cela va de la nourriture aux meubles canapé tout!! l'agence nous dis que l'on ne peut pas les attaquer hors le proprietaire n'y ai pour rien puisqu'il n'etais même pas au courant donc il y a un grand manque de responsabilite de l'agence immobiliere!! que peut on faire nous on voudrais partir mais que lon nous rembourse nos meubles et dédommagement dues a notre etat de santé dues a la moisissure!!

merci pour votre aide

Par cocotte1003, le 30/12/2013 à 00:59

Bonjour, il aurait fallu prévenir l'agence ou le bailleur par LRAR et en cas de manque de réaction saisir le service d'hygiène de votre mairie pour demander à ce que le logement soit déclaré insalubre. Pour obtenir un dédommagement, il va falloir démontrer que le bailleur est responsable, qu'il ne s'agit pas d'un manque d'aération de votre part, cordialement